

SYNDICAT MIXTE DOCKS SEINE NORD EUROPE/ESCAUTSiège social :

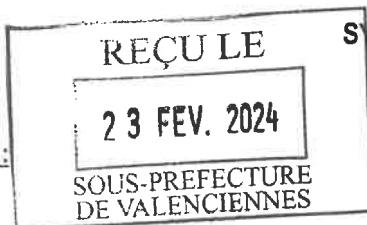
CCI Grand Hainaut

3, avenue Sénateur Girard BP 80577

59308 VALENCIENNES Cedex

Date de convocation :

Le 21 décembre 2023

**NOMBRE :**

- délégués titulaires : 13

- de présents : 8

- de votants : 12

- délégués suppléants : 13

- de présents : 1

- de votants : 1

N° d'inscription de l'actesoumisà l'obligation detransmissionau Représentant de l'Etat :

CS8-2024-10

Secrétaire de Séance :

Mme Anne-Lise DUFOUR-TONINI

OBJET :**Procédure achat interne****EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DU 12 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 février à 14 heures, le comité syndical du syndicat mixte « Docks Seine Nord Europe / Escaut » s'est réuni pour sa séance d'installation sous la présidence de Monsieur Bruno FONTAINE.

Etaient présents en qualité de délégués titulaires (8) : MM. Sébastien DELQUIGNIES et Bruno FONTAINE, Mmes Anne-Lise DOUFOUR-TONINI, Sylvia DUHAMEL et Amandine HASOUNA, MM. Guy MARCHANT, Bruno RACZKIEWICZ et Jean-François SAILLY.

Délégués suppléants remplaçant un délégué titulaire (1) : M. Marc POSAK.

Délégués titulaires ayant donné pouvoir à un délégué titulaire (3) : M. Charles BLANGIS a donné pouvoir à M. Sébastien DELQUIGNIES. M. Dominique SAVARY a donné pouvoir à M. Bruno RACZKIEWICZ. M. Jean-Noël VERFAILLIE a donné pouvoir à Mme Sylvia DUHAMEL.

Délégués titulaires excusés (1) : Mme Anny-Claude MORISAUX.

Etaient présent(e)s en qualité de délégués suppléants (0) :

PROCEDURE ACHAT INTERNE

En matière d'achat, le Syndicat Mixte en tant qu'établissement public, est soumis aux règles de la commande publique.

Les codes des marchés publics fixe des seuils à partir desquels des règles différentes en matière de publicité et de procédure sont à mettre en œuvre.

Néanmoins, ces seuils sont rarement atteints puisque ce n'est que dans le cadre des opérations d'aménagement des quais publics que le Syndicat Mixte est amené à recourir à des procédures de marché formalisées avec publicité européenne.

Depuis le 1er janvier 2024, les seuils de procédure formalisée applicables aux marchés publics ont été modifiés pour une durée de deux ans (sauf travaux - 31/12/2024). Ceux-ci sont en légère hausse (entre 2 et 3 %) par rapport aux seuils précédents. Ils resteront en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

En termes de commande publique, l'objectif est aussi d'uniformiser les pratiques et de sécuriser les procédures internes en fixant des règles précises et opérationnelles

Ainsi, il est proposé de fixer des seuils de consultation plus faibles que les seuils légaux, afin de renforcer la mise en concurrence et clarifier les procédures. Ce faisant, le rôle de la Commission d'Appel d'Offres se trouvera renforcé.

Un document avec les procédures interne Achat a été élaboré et est joint à la présente délibération. Il instaure les règles suivantes :

Marchés de prestation de Fournitures et Services		
Seuil	Procédure	Publicité
0 à 25 k€ HT	1 devis (sauf action subventionnée / 3 devis)	
25 à 40 k€ HT	2 devis minimum	
A partir de 40 k€ HT	Marché, procédure adaptée	Marchés on line
A partir de 221 k€ HT	Procédure formalisée. Le marché est soumis à délibération préalable du Comité Syndical et présentation obligatoire à la Commission d'Appel d'Offres	Marché on line + JOUE

Marchés de travaux		
Seuil	Procédure	Publicité
De 0 à 40 000 k€ HT	1 devis (sauf action subventionnée)	
De 40 à 100 k€ HT	2 devis	
A partir de 100 k€ HT	Procédure adaptée	Marché on line
A partir de 600k€ HT	Procédure adaptée. Le marché est soumis à Délibération préalable du Comité Syndical et présentation obligatoire à la Commission d'Appel d'Offres	Marché on line
A partir de 5 538 000 € HT	Procédure formalisée. Le marché est soumis à Délibération préalable du Comité Syndical et présentation obligatoire à la Commission d'Appel d'Offres	Marché on line + JOUE

La signature des avenants éventuels ayant un impact financier sera soumise à délibération préalable du Comité Syndical.

Ce document sera adapté aux éventuelles modifications des règles définies par le code de la commande publique et/ou toutes réglementations à venir.

Sur les bases de cet exposé, le Comité Syndical décide à l'unanimité :

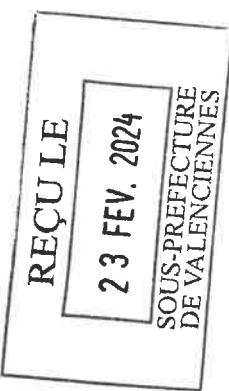
- D'approuver la procédure achats afin de la rendre effective au sein du Syndicat mixte.
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en
séance les jours, mois et an
susdits



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa date de réception en Sous-préfecture.



DOCKS SEINE NORD EUROPE ESCAUT

PROCEDURE ACHATS

DOCKS SEINE NORD EUROPE ESCAUT

Fournitures et Services

Procédure



Seuil	Procédures
0 à 25k€HT	1 devis (sauf action subventionnée)
25 à 40k€HT	2 devis minimum
A partir de 40k€HT	Marché, procédure adaptée
A partir de 221k€HT	Le marché est soumis à Délibération préalable du Comité Syndical et présentation obligatoire à la Commission d'Appel d'Offres

Calcul des seuils des marchés de fournitures et services

La réglementation établit une distinction pour les achats répétitifs en matière de fournitures et de services.

Pour les marchés publics de fournitures ou de services qui répondent à un besoin régulier, la valeur estimée peut être calculée sur la base :

Soit : du montant hors taxes des prestations exécutées au cours des douze mois précédents ou de l'exercice budgétaire précédent, en tenant compte des évolutions du besoin susceptibles d'intervenir au cours des douze mois qui suivent la conclusion du marché public,

Soit : de la valeur estimée des prestations qui seront exécutées au cours des douze mois ou de l'exercice budgétaire qui suit la conclusion du marché public.

DOCKS SEINE NORD EUROPE ESCAUT

Procédure Achats

Travaux



Seuil	Procédures
0 à 40k€HT	1 devis (sauf si subventionné où 3 devis sont nécessaires)
40 à 100k€HT	2 devis minimum
A partir de 100k€HT	Marché, procédure adaptée
A partir de 600k€HT	Le marché est soumis à Délibération préalable du Comité Syndical et présentation obligatoire à la Commission d'Appel d'Offres

Calcul des seuils des marchés de travaux

- Tenir compte de la valeur totale des travaux se rapportant à une opération (qui peut comporter plusieurs ouvrages)

Il y a opération de travaux lorsque l'acheteur prend la décision de mettre en œuvre, dans une période de temps et un périmètre limité, un ensemble de travaux caractérisé par son unité fonctionnelle, technique ou économique.

Procédure interne

DOCKS SEINE NORD EUROPE ESCAUT

Forme de la consultation

La consultation peut se faire par courrier ou mail et faire l'objet :

- D'une simple demande de plusieurs devis pour toute demande que vous jugez « simple » et qui ne seront jugés que sur le critère unique du « prix »
- D'une sollicitation de plusieurs candidats au travers d'une lettre de consultation .

Cette lettre de consultation vous permet de décrire précisément vos besoins et attendus tant en terme de qualité, de quantité, de délai et d'intégrer une pluralité de critères de jugement (qualité technique, expérience d'un consultant, planification de l'action, délais etc.)

Procédure interne

DOCKS SEINE NORD EUROPE **ESCAUT**

PROCEDURE ADAPTEE (Pour les marchés dont le montant est inférieur à 221 000 euros H.T pour les fournitures ou services et 5 538 000 euros H.T pour les travaux :

Prévoir au minimum 1 MOIS ET DEMI (sans négociation) et 2 MOIS (avec négociation)

PROCEDURE FORMALISEE (pour les marchés dont le montant est égal ou supérieur à 221 000 euros H.T pour les fournitures ou services et égal ou supérieur à 5 538 000 euros H.T pour les travaux :

Prévoir au minimum 4 MOIS

